

Département de l'Aisne

Commune de Montreuil aux Lions

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2020

L'an deux mille vingt et le cinq juin, les membre s composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15.

Date de convocation du conseil municipal : 01 juin 2020.

Présents : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Madame Blandine FRECHARD, Monsieur Jean-Claude LEBEGUE, Madame Florence PAULY, Monsieur Jean-Pierre DER SARKISSIAN, Monsieur François CECCALDI, Monsieur Jean-Michel ROLLAND, Monsieur Robert BRIVOIS, Madame Danielle BUCQUET, Madame Nadège GRAMAIN, Madame Céline HOURDRY, Madame Elodie MIRASSOU, Madame Axelle CAUJOLLE.

Absents excusés représentés : Monsieur Gérard THERON par Monsieur Olivier DEVRON.

Absents excusés non représentés : .

Secrétaire de séance : Madame Nadège GRAMAIN.

La séance est ouverte à 20 heures 00

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du 28 mai 2020. Monsieur le Maire informe les membres que Mr CECCALDI avait envoyé un mail dans le sens qu'il avait voter CONTRE : "les indemnités du Maire et des Adjoints" et non abstenu. Après vérification auprès de la secrétaire de séance, la secrétaire de mairie et les membres du conseil, Monsieur le Maire confirme que Mr CECCALDI a voté en ABSTENTION et non en CONTRE.

Monsieur CECCALDI demande à ce que les noms des votants CONTRE ou ABSTENTION soient mentionnés dans le compte-rendu. Monsieur le Maire répond par l'affirmatif.

Monsieur le Maire demande l'approbation du dernier compte-rendu.

14 POUR et 1 CONTRE (Mr CECCALDI).

Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire précise que la commission d'Appel d'Offres est composée du Maire, de trois membres élus titulaires, de trois membres élus suppléants. Monsieur le Maire informe qu'un titulaire et un suppléant, de la liste de Mr CECCALDI doivent être présents dans cette commission. Monsieur le Maire demande qui se présente :

Liste de Mr CECCALDI :

Mr CECCALDI titulaire

Mr ROLLAND Suppléant

Liste de Mr DEVRON :

Mr LEBEGUE titulaire
Mme PAULY titulaire

Mr REGAL suppléant
Mr BRIVOIS suppléant

Résultat du 1er tour :

Titulaires :

Mr LEBEGUE : 9 voix
Mr BRIVOIS : 2 voix
Mr REGAL : 5 voix
Mr DEVRON : 4 voix
Mr ROLLAND : 5 voix
Mme FRECHARD : 1 voix
Mme PAULY : 7 voix
Mr CECCALDI : 6 voix

Suppléants :

Mr CECCALDI : 5 voix
Mr ROLLAND : 2 voix
Mme PAULY : 5 voix
Mr BRIVOIS : 10 voix
Mr LEBEGUE : 2 voix
Mr REGAL : 5 voix
Mr THERON : 1 voix
Mr DER SARKISSIAN : 1 voix

Au vue des résultats, un 2ème tour doit être effectué. Mr le Maire réexplique qu'un titulaire et un suppléant, de la liste de Mr CECCALDI doivent être présents dans cette commission. Mr CECCADI demande à Mr le Maire cinq minutes afin de discuter avec les membres présents de sa liste sur l'ordre de présentation.

Liste de Mr CECCALDI :

Mr CECCALDI titulaire
Mr ROLLAND Suppléant

Liste de Mr DEVRON :

Mr LEBEGUE titulaire
Mme PAULY titulaire

Mr REGAL suppléant
Mr BRIVOIS suppléant

Résultat du 2ème tour :

Titulaires :

Mr LEBEGUE : 14 voix
Mr CECCALDI : 13 voix
Mme PAULY : 13 voix
Mr BRIVOIS : 1 voix
Mr ROLLAND : 1 voix

Suppléants :

Mr BRIVOIS : 14 voix
Mr REGAL : 12 voix
Mr ROLLAND : 12 voix
Mr CECCALDI : 2 voix
Mme PAULY : 1 voix

Sont élus :

Titulaires :

Mr LEBEGUE
Mme PAULY
Mr CECCALDI

Suppléants :

Mr BRIVOIS
Mr REGAL
Mr ROLLAND

Renouvellement des membres du CCAS

Monsieur le Maire informe que le nombre de membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est fixé par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire propose de fixer à 16 le nombre de membres du CCAS.

Après en avoir délibéré et après que Mr CECCALDI se prononce CONTRE puis se rétracte et vote POUR, le Conseil Municipal décide de fixer à 16 le nombre de membres du CCAS.

Nomination des membres du CCAS

Après consultation, le Conseil Municipal, décide de nommer les personnes membres du Conseil Municipal suivantes au Centre Communale d'Action Sociale :

- Mr Olivier DEVRON, président de droit
- Mme PAULY
- Mr REGAL
- Mme MIRASSOU
- Mr BRIVOIS
- Mme BUCQUET
- Mr ROLLAND
- Mme FRECHARD
- Mr THERON
- Mme GRAMAIN

Commission communale des Impôts Directs, proposition de liste

Monsieur le Maire informe que la Direction Générale des Finances Publiques demande au Conseil Municipal de proposer une liste. Monsieur le Maire informe également que les commissaires titulaires ainsi que leurs suppléants, sont désignés par les soins du Directeur Départemental des Finances Publiques à partir d'une liste dressée par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire rappelle qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le Directeur Départemental des Finances Publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi, parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales.

Le Conseil Municipal propose la liste ci-dessous :

Mr Christian REGAL	Mr Loïc THIROIN
Mme Elodie MIRASSOU	Mme Axelle CAUJOLLE
Mr François CECCALDI	Mme Frédérique COSSARDEAUX
Mr Pierre SAROUL	Mr Guillaume PAULY
Mr Jean-Pierre VERON	

Questions diverses

Madame BUCQUET demande si le conseil municipal peut être prévu un autre soir que le vendredi. Monsieur le Maire précise qu'avant chaque conseil municipal, une réunion de travail est programmée afin d'aborder les sujets. C'est à cette occasion qu'une date de conseil est généralement fixée suivant la disponibilité de chacun.

Monsieur le Maire fait le tour de table afin de constituer les différentes commissions internes à la commune à savoir :

TRAVAUX - ENVIRONNEMENT - CIMETIERE	
René-Paul RAMEAU	Axelle CAUJOLLE
Christian REGAL	Robert BRIVOIS
Jean-Claude LEBEGUE	Geoffroy KOCIUBA

FETES - CEREMONIES - ASSOCIATIONS	
Geoffroy KOCIUBA	Danielle BUCQUET
Robert BRIVOIS	Frédérique COSSARDEAUX
Céline HOURDRY	Axelle CAUJOLLE
Jean-Pierre DER SARKISSIAN	Blandine FRECHARD
Gérard THERON	Christian REGAL
Nadège GRAMAIN	René-Paul RAMEAU

COMMUNICATION	
Blandine FRECHARD	Axelle CAUJOLLE
Florence PAULY	Elodie MIRASSOU
Robert BRIVOIS	Geoffroy KOCIUBA
Gérard THERON	

Monsieur le Maire demande aux membres leur disponibilité pour la présentation du nouveau conseil au personnel communal. La présentation se fera le vendredi 12 juin à 18h en salle du conseil. Une visite des locaux de la commune est programmée également.

A l'issue de cette réunion la commission Travaux se réunira à 20h.

La commission Fêtes et Cérémonies se réunira le samedi 20 juin à 10h. Une visite des locaux sera programmée pour les élus absents lors de la 1ère visite du 12 juin.

Monsieur le Maire fait le point sur les différents sujets suivants :

- SITUATION FINANCIERE :

440 000 € de trésorerie au 05.06.2020

- EMPRUNTS :

La Banque Postale

Montant : 1 000 000 €

Durée : 20 ans

Fin : 2038

Annuité 2020 : 66 720 € (dégressif)

Caisse d'Epargne

Montant : 921 209 €

Durée : 8 ans

Fin : 2025

Annuité 2020 : 120 764.49 € (fixe)

Annuité globale 2020 : 187 484 .49 €

- SUBVENTIONS ACQUISES

NOM	OBJET	MONTANT
Département	APV Rue de Dhuisy	13 494,48 €
Département	APV Route de Bézu	7 253,03 €
Département	Eglise - Tranche Ferme	72 988,65 €
Département	Eglise - Tranche Conditionnelle 1	63 841,62 €
Préfecture	Réserve parlementaire	7 000,00 €
Préfecture	DRAC - Eglise - Tranche Ferme	83 416,00 €
Préfecture	DRAC - Eglise - Tranche Conditionnelle 1	72 962,00 €
Préfecture	DETR - Eglise Tranche Ferme	67 668,93 €
Préfecture	DETR - Achat d'un tracteur	15 875,63 €
Préfecture	Contrat de Ruralité - RD 1003	42 000,00 €
Préfecture	DETR – Climatisation école	13 563.30 €
Préfecture	DETR – Clôture école	5 045.34 €

Total de 465 109 €

D'autres subventions sont attendues, mais nous n'avons pas reçu les arrêtés. Donc nous ne les comptabilisons pas dans le budget.

- PLU

En cours de révision.

Monsieur le Maire explique que le conseil municipal dans sa séance du 17 juillet 2017, a voté pour que la réunion publique ai lieu bien que celle-ci ne soit pas obligatoire.

- EGLISE

Coût : 435 000 € HT

Subventions obtenues : 367 877 € soit environ 85% du montant Ht des travaux

- TRAVERSE DU VILLAGE

Coût Phase 1 : 2 156 520 € TTC + Enfouissement des réseaux 542 000 € dont 313 000 € HT à la charge de la commune, le reste à la charge de l'USEDA.

Coût Phase 2 : 1 009 457 € TTC

Coût Phase 3 : 995 569 € TTC

Sous réserve des appels d'offres. Ces montants ne sont qu'estimatifs.

ACQUISITION DE LA PARCELLE C 766 – Mme DERVIN

La commune a décidé d'acquérir la parcelle C 766 d'une superficie de 1 286 m² pour la somme de 2 006.16 € hors frais de notaire.

Cette acquisition permettra le futur parking de covoiturage en haut de l'avenue de Paris aux bennes à verres et papiers. Ce parking est dans le projet de la vidéo protection.

VENTE DES TERRAINS EN FACE L'ANCIENNE PASSEMENTERIE

La commune a fait le souhait de vendre les terrains issus de la parcelle C 2677 d'une superficie de 6 733m². Le prix de vente est de 30€ TTC du m². Les terrains sont tous trouvés un acquéreur.

La micro-crèche, 1 menuisier, 1 électricien et 1 réparateur de voitures anciennes.

- WIAME

Le permis d'aménager WIAME a fait l'objet d'une enquête publique qui était affichée sur le terrain, dans le panneau d'affichage de la commune et sur le site internet de la mairie.

Le dossier est consultable en mairie.

L'enquête publique n'a reçu qu'une observation sur la prise de connaissance des documents relatifs au projet le 08 janvier 2019 par Mr Nicolas CORDIER.

Tous les services de l'Etat compétents pour ce dossier ont été consultés.

Une étude d'impact a été établie le 04 juin 2018 par ENTIME.

Mr ROLLAND interpelle Mr le Maire en lui disant qu'il était normal que des personnes puissent être inquiètes sur le projet.

Monsieur le Maire peut entendre l'inquiétude de certaine personne mais n'accepte pas de laisser dire que la commune n'a pas communiqué sur ce sujet. Ce projet a été instruit en toute transparence.

- VIDEOPROTECTION

Le dossier est piloté par la Communauté de Communes de Charly-sur-Marne.

La commune va être dotée de 8 caméras dont 4 prises en charge par la C4.

La C4 a obtenu un taux de subvention de 65%.

Monsieur le Maire informe que la C4 est la 1ère en France à doter toutes ses communes membres de vidéoprotection.

- CONSULTATIONS AVANCÉES

Monsieur le Maire informe les membres qu'il est en lien avec l'hôpital de Château-Thierry, pour un projet de consultations avancées.

Ce projet consiste à apporter à la population des consultations de spécialistes sur la commune.

Monsieur le Maire fait savoir que les locaux devront être mis à disposition gratuitement à l'hôpital. En ce qui concerne le matériel, il sera financé par l'hôpital.

- VOIRIE

La commune a fait la réfection des différentes rues du village.

Dernièrement la route de Bézu le Guery, route de l'Hôpital et la route de Marigny en Orxois.

Plusieurs projets sont en cours d'élaboration ou à étudier :

- aménagement des sentes
- signalement du compostage
- hôtel à insectes
- jardins potagers en lien avec les enfants
- sensibilisation au recyclage
- partenariat avec l'école
- après-midi récréative et intergénérationnelle

TOUR DE TABLE

Mme FRECHARD souhaite relancer et motiver la participation des jeunes aux commémorations.

Mr CECCALDI demande que lui soit envoyé le compte-rendu des conseils. Monsieur le Maire lui précise que le compte-rendu a toujours été envoyé aux membres du conseil et que cela continuera ainsi.

Mme BUCQUET demande si la mairie peut faire un rappel aux habitants quant au déchets sur la voie publique. Une information sera faite dans le prochain journal.

Mme HOURDRY fait état de fréquents tapages nocturnes dans sa rue et ses interventions pour faire cesser le bruit généré par le rassemblement de jeunes du village. Monsieur le Maire propose de contacter les parents dans un 1er temps.

Mme PAULY fait état des dégradations sur le terrain de rugby (abris-touche tagués, portes fracturées, ...). Mr CECCALDI propose de créer un budget dédié aux réparations

« pédagogiques »...Monsieur le Maire informe que ces travaux de remise en état sont financés sur le budget principal de la commune au fur et à mesure.

D'un avis général, il serait souhaitable de développer notre communication et plus en amont des actions entreprises.

Monsieur LEBEGUE souhaite une plus grande participation des jeunes et des anciens pour les questions attenantes au « devoir de mémoire », et communiquer davantage sur les questions de propreté, des travaux et les cérémonies.

Monsieur le Maire rappelle l'historique des travaux de la traverse. Une réunion a eu lieu pour tous les riverains, une autre pour tous les habitants et une pour les artisans/commerçants ainsi que les visites individuelles.

Monsieur REGAL informe que la borne à vêtements « le Relais » est pleine. Elle a donc été remise au hangar technique afin d'éviter des débordements et dépôts sauvages. Elle ne peut pas être collectée dans l'immédiat suite au COVID. Il faudra mettre une affiche et informer la population.

Monsieur le Maire précise qu'à la sortie de Montreuil (direction A4 + Château), le Département a déposé un talus de terre afin de condamner les places de parking qui étaient utilisées pour des dépôts sauvages.

A 21h40 l'ordre du jour est épuisé la séance est levée.

Vu par Nous, Olivier DEVRON, Maire de la commune de Montreuil-aux-Lions, pour être affiché le 11 juin 2020, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Olivier DEVRON

